

Hôtel de ville 869, boul. St-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage

Mercier (Québec) J6R 2L3 Téléphone : 450 691-6090 Télécopieur : 450 691-6529 www.ville.mercier.qc.ca

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 AVRIL 2020**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 avril 2020 à par conférence téléphonique.

## **SONT PRÉSENTS**:

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

## **SONT AUSSI PRÉSENTS:**

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations. Monsieur René Chalifoux, directeur général

### 2020-04-172 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

• QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

#### 2020-04-173 NOMINATION. DIRECTRICE FINANCES ET TRÉSORERIE.

CONSIDÉRANT la vacance du poste de directeur(trice) - Finances et Trésorerie;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'externe du 19 février au 5 mars 2020;

CONSIDÉRANT la réception de plusieurs candidatures;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a retenu quatre (4) candidats pour une entrevue;

CONSIDÉRANT que madame Marie-Ève Houle s'est démarquée par ses compétences;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des ressources humaines et de la direction générale;

## **EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de madame Marie-Ève Houle au poste de directrice - Finances et Trésorerie;
- QUE son entrée en fonction soit le 4 mai 2020;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues à la politique de traitement du personnel-cadre, classe E-2, échelon 6.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 8 h 06.

La deuxième période de questions a eu lieu à 8 h 06.

# 2020-04-174 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

• DE clore la séance à 8 h 06.

ADOPTÉE à l'unanimité

